
Communication CFDT Médias de France Télévisions 1/10e de congés payés

ERREURS DANS LE CALCUL DU 1/10 CONGES PAYES?

Les salariés perçoivent une indemnité de congés payés quand ils prennent des CP, calculée de deux façons:

1- l'indemnité est égale à 1/10 de la rémunération brute perçue au cours de la période de référence (l'année civile pour les salariés de FTV)

OU

2- le salaire est maintenu pendant les jours de congés.

Rémunération brute: cette rémunération comprend les primes, les primes de panier, les heures supplémentaires.

Le salarié doit toucher l'indemnité la plus avantageuse.

En clair, si vous touchez des primes de panier, des heures de dimanche ou de nuit, ou encore des HS, normalement, c'est le deuxième mode de calcul qui devrait vous être le plus favorable.

La direction avoue avoir oublié d'appliquer le 1/10ème sur les congés d'ancienneté et le fractionnement. A l'en croire, tous les congés ne sont donc pas concernés: pour chaque salarié il est compliqué de vérifier si le compte est bon sur les fiches de paye!

IMPORTANT : rétroactivité des réclamations salariales en **années glissantes** sur 3 ans; donc, avant le 31.12.2017, il est possible de réclamer le paiement des sommes dues au 31.12.2014. Au 15 janvier 2018 par exemple, vous pourrez réclamer les sommes dues à compter du 15 janvier 2015, etc.

Vous ne savez pas si vous êtes concernés?

Nous vous invitons tout simplement à questionner votre RRH, par courrier (cf. modèle ci-après) et à demander, le cas échéant si vous êtes concernés, la régularisation de votre situation sur les 3 années glissantes à compter de la date de votre réclamation.

Texte de référence: **Article L3141-24 du code du travail**

Paris, le 22 décembre 2017

Nom et Prénom
Adresse
Ville
Tél :

Lieu et date

France 3
A l'attention de
Responsable Ressources Humaines
Adresse
Ville

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur,

Des anomalies se sont produites lors du calcul du 1/10^e des congés payés, et ce semble-t-il depuis au moins l'année 2013.

Je vous prie donc de bien vouloir procéder à la vérification de ma situation et de régulariser le cas échéant.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement.

Prénom, nom
Fonction
Signature